



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présence de loups et de lynx dans le canton

L'Etat assure le suivi des populations de grands carnivores sur le territoire vaudois

Les dernières campagnes menées en 2018 par le Département du territoire et de l'environnement (DTE), en collaboration avec la Confédération, permettent d'estimer le nombre de grands carnivores évoluant dans le canton de Vaud. La population de lynx est en légère augmentation dans les Alpes, mais stable dans le Jura. Celle du loup a légèrement augmenté. Le DTE participe par ailleurs à un programme de déplacement de lynx vers l'Allemagne et l'Autriche. Le suivi de ces populations assuré par le Canton s'accompagne de mesures de protection des troupeaux afin de limiter les dégâts occasionnés par les lynx et les loups.

Selon la loi fédérale sur la chasse et les Plans loup et lynx de la Confédération, les cantons sont notamment chargés de planifier et mettre en œuvre la protection des troupeaux et l'information auprès des acteurs concernés. Dans ce cadre, le suivi de l'évolution des effectifs des grands carnivores présents sur le territoire cantonal, leur provenance et la répartition des espèces constituent des prérequis indispensables.

Présence du loup dans le Jura vaudois

Depuis juillet 2017, la Direction générale de l'environnement a renforcé le monitoring du loup en collaboration avec la Fondation KORA, spécialisée dans l'écologie des carnivores et la gestion de la faune sauvage. Les pièges photographiques, relevés par les surveillants de la faune permanents et auxiliaires dans le courant de l'année 2018, ont permis d'identifier deux individus adultes évoluant dans le secteur compris entre le massif de La Dôle et le col du Marchairuz. Les analyses ADN, réalisées par le Laboratoire de biologie de la conservation de l'Université de Lausanne (LBC) grâce à des échantillons prélevés sur des proies et dans le terrain, permettent d'attester la présence d'un troisième individu dans le Jura vaudois. Un mâle a été observé sur photo, mais sans confirmation qu'il s'agisse d'un quatrième individu. Aucune reproduction n'a été observée et aucune meute n'est constituée.

La présence du loup est aussi régulièrement signalée dans les Alpes vaudoises. Pour le loup observé récemment dans les hauts de Blonay, les échantillons prélevés n'ont pas permis d'identifier sa provenance. En revanche, dans le cas d'un individu observé à Rossinière en janvier de cette année, les analyses génétiques ont permis d'apprendre qu'il provenait de la Vallée de Conches, en Valais.

Pour l'ensemble de l'année 2018, les indemnités pour les dommages aux animaux de rente (quatre moutons) causés par le loup se sont élevées 1950 francs.

Commandée par l'Office fédéral de l'environnement, une étude récente du LBC a confirmé que les populations de loups présentes en Suisse ne montrent pas de signe important d'hybridation avec des chiens (seulement deux individus potentiellement hybrides sur les 115 loups identifiés depuis 20 ans). A l'avenir, pour tout loup faisant l'objet d'une analyse génétique, une vérification d'une éventuelle hybridation sera effectuée.

Lynx dans le Jura et les Alpes

Le lynx fait également l'objet d'un suivi régulier grâce à des campagnes de piégeage photographique. Le nombre d'individus détectés et identifiés pendant l'hiver 2017-2018 s'élève à 12 lynx indépendants dans le Jura vaudois et à 19 dans les Alpes vaudoises.

En 2018, les indemnités pour les dommages aux animaux de rente (3 chèvres et 3 moutons) causés par le lynx se sont élevées à 2'200 francs dans l'Est vaudois. Trois lynx ont par ailleurs été retrouvés morts en 2018 dans le canton.

Déplacements de lynx

L'Etat de Vaud participe, jusqu'en 2020, à un projet européen de renforcement des populations de lynx conduit par la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat et plusieurs autres partenaires. En 2017, deux mâles, Arcos et Juri, ainsi qu'une femelle, Aira, ont été relâchés dans la forêt du Palatinat en Allemagne, et dans le Parc national de Kalkalpen en Autriche. L'an dernier, un lynx mâle, Juri, capturé à la Vallée de Joux, a été relâché dans la forêt du Palatinat. En février 2019, c'est une femelle, Mala, capturée dans la région de Baulmes qui a pris le chemin de ce massif forestier.

Information et soutien à de protection des troupeaux

L'Etat de Vaud poursuit ses efforts de gestion des grands carnivores en application des Plans loup et lynx établis par la Confédération, lesquels demandent aux cantons d'informer et d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés dans le suivi des espèces. C'est dans cet esprit qu'il a instauré dès 2008 le groupe Grands carnivores qui comprend des représentants des milieux agricoles, de la Confédération, des organismes de protection de la nature, des éleveurs, des milieux scientifiques et des chasseurs. Ce groupe permet une coordination étroite avec l'ensemble des interlocuteurs identifiés sur le territoire vaudois. Des mesures d'information et de conseil aux éleveurs pour la protection des troupeaux sont également mises sur pied en collaboration avec Prométerre. Le DTE finance également l'engagement de

civilistes affectés à des tâches de gardiennage de troupeaux, en collaboration avec AGRIDEA. En 2018, 152 jours de travail sur des alpages ont ainsi été financés à hauteur d'environ 10'000 francs. Ces activités seront reconduites en 2019.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 avril 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Najla Naceur, cheffe de la section Stratégie et suivi, Direction générale de l'environnement

TÉLÉCHARGEMENTS